

riences relatées dans ces mémoires devaient être répétées et vérifiées. On verra plus loin que, par cette méthode vraiment scientifique, M. de Villers n'a pas tardé à se dégager lui-même des mailles du filet où Marat cherchait insidieusement à l'emprisonner ; c'est ce qui explique pourquoi l'Académie de Lyon a rendu un jugement différent de celui de l'Académie de Rouen.

M. de Villers s'occupa ensuite de recueillir des fonds pour couvrir les frais nécessaires aux expériences de vérification. Mais aucun concurrent ne se présenta au cours des mois suivants, en sorte que dans son Programme annuel des prix publié le 1^{er} septembre 1785, l'Académie annonça sa décision de prolonger le délai d'envoi des manuscrits jusqu'au 1^{er} avril 1786, la proclamation du lauréat devant être faite dans la séance solennelle tenue « après la fête de saint Louis », c'est-à-dire à la fin du mois d'août.

C'est alors que Dom Gourdin, averti sans doute de l'envoi imminent des deux mémoires de son ami Marat, adressa au secrétaire perpétuel de l'Académie l'insidieuse lettre que j'ai reproduite et analysée à propos de ses aveux de connivence avec Marat ; je n'y reviendrai donc pas ici, me contentant de souligner à nouveau la manœuvre tentée, sans succès, par les deux compères.

Les deux mémoires envoyés par Marat au concours de Lyon sont parvenus à M. de La Tourrette, secrétaire perpétuel, le même jour, 27 mars 1786, à quelques heures d'intervalle, par les diligences de Paris. L'envoi en avait été d'ailleurs annoncé à La Tourrette par deux lettres, l'une datée de Paris, 20 mars 1786, et signée « Martin, caissier général des Messageries », qui demandait un récépissé, l'autre datée de Paris, 22 mars 1786, et non signée.

Ainsi qu'il résulte d'une expertise qu'a bien voulu faire mon savant confrère et ami le docteur Edmond Locard, directeur du Laboratoire de Police technique de Lyon, cette lettre anonyme est *de la main de Marat*, quoique ce dernier ait manifestement cherché à s'appliquer, ou à modifier son graphisme courant. Mais, à cette première assurance d'authenticité, s'en ajoute une autre très précieuse : c'est que le *cachet de cire rouge* qui fermait la lettre et qui heureusement a été conservé, n'est autre que celui même dont se servait Marat et dont le docteur Cabanès a donné, d'après A. Duleau, une figure dans son *Marat inconnu* (2^e édit., p. 93). Bien que